



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 DECEMBRE 2020

Mairie de Groissiat

Présents : Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Evelyne Morand, Nathalie Balland, Déborah Beauchesne, Magalie Gaillot, Sandrine Mastronardi, Stéphanie Volle.

Messieurs Eric Roposte, Hervé Amiot, Sébastien Brulhart, Laurent Delley, Fabien Dugas, Xavier Faivre, Jean Neto.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine MASTRONARDI.

Date de convocation : 10 décembre 2020.

Approbation du compte rendu de la séance du lundi 16 novembre 2020

Compte rendu des décisions du Maire

. Compte tenu des mauvaises conditions climatiques, en accord avec les deux entreprises concernées, il a été décidé du report des travaux du parking de la mairie au début du printemps 2021.

. Depuis quelques semaines, le tronçon de la Voie douce traversant Groissiat est ouvert puisque les passerelles ont été installées. Il faudra encore un peu de patience, milieu de l'année 2021, pour l'achèvement complet dans les autres communes.

Comptes rendus des commissions

1/ Commission finances – juridique – informatique :

Finances : Point sur les factures. Trésorerie toujours largement positive

Divers :

. Choix du projet columbarium et ossuaire : le projet retenu s'élève à 24 000 € hors taxes. Nous allons faire la demande de subvention auprès de la Région.

. Passage à la fibre pour la mairie et l'école courant janvier.

. La préparation du budget va débuter en janvier pour présentation au conseil de février ou mars, chacune des commissions devra transmettre ses projets chiffrés.

2/ Commission travaux – forêt :

Travaux :

. Chauffage salle des fêtes : nouvelle intervention le 09/12/2020 pour changer une pièce défectueuse. Nouveaux relevés de température à effectuer pour contrôler la régulation. Un progrès a néanmoins été constaté.

. Tuyau évacuation eaux pluviales cassé à l'école : le passage caméra montre que des racines traversent le tuyau. Il faudra réparer mais il n'y a pas d'urgence ; peut-être à coupler avec d'autres travaux

. Parking Bassompierre : suite à la demande des résidents, une étude est en cours sur l'opportunité d'installer un miroir pour sécuriser la sortie ; à associer obligatoirement à la mise en place d'un STOP. La SEMCODA a été approchée en vue de participer au financement si le projet se concrétise.

Un chiffrage a été également demandé pour la réduction de la hauteur de mur d'enceinte pour gagner en visibilité.

. Démarrage des premières démarches pour le projet de réfection du toit de l'école. Afin de nous conformer aux exigences des réglementations environnementales, il sera étudié la possibilité d'intégrer des éléments de type énergies renouvelables.

. Réfection du bureau de l'accueil de la mairie: le suivi des travaux sera assuré par la commission. Le nouvel agencement n'est pas encore décidé. Le planning restera ensuite à définir avec les entreprises.

Forêts :

. Suite à un point effectué avec l'ONF, une coupe côté l'jean a été faite. Il s'agit de bois vendus depuis longtemps, lors du précédent mandat.

. L'élagage de certains chemins a été effectué, notamment côté l'jean. Chaque année, Mme Galletti fait élaguer une partie des chemins.

Divers :

. Commission sécurité incendie : vérification salle des fêtes et mairie effectuée mercredi 09/12/2020 : Résultat avis favorable.

. Un rendez-vous a eu lieu avec l'entreprise chargée de l'entretien de certains espaces verts en vue de réviser le contrat annuel.

. Curage du bassin de rétention du Briay effectué le 26/11/2020

. Ligne téléphonique l'jean : suite à un contact avec Orange, l'ONF étudie et chiffre les travaux nécessaires sur les parcelles communales. Pour le reste pas d'avancée.

3/ Commission affaires scolaires, vie associative, culturelle, communication, social :

. Les événements festifs habituels ne pouvant se tenir en raison de la crise sanitaire, des solutions alternatives ont été trouvées pour préserver ce traditionnel lien avec nos aînés et nos jeunes groissiat, en attendant des jours meilleurs pour retrouver l'ensemble des habitants.

. Ainsi, suite aux inscriptions des groissiat âgés de 70 ans et plus, 75 sacs gourmands ont été confectionnés par les membres de la commission. Ces sacs étaient composés de produits locaux : vin, terrine, quenelles, confiture ...

La remise a eu le samedi 12 décembre au matin, dans le strict respect des recommandations sanitaires, et tous étaient très heureux de renouer le contact.

. Les cadeaux aux 0-2 ans et les bons d'achat aux jeunes sportifs titrés ont, quant à eux, été remis samedi 12 décembre après-midi.

. A l'occasion de la remise des sacs gourmands, un formulaire a pu être complété par les aînés qui le souhaitent afin de s'inscrire dans l'annuaire des personnes vulnérables à contacter en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvergarde.

. Un ballotin de chocolats a été offert par la commune à chaque résident de l'EHPAD les Hellébore. A noter, l'arrivée de Mme Burlon, nouvelle directrice à la tête de cet établissement.

4/ Commission cadre de vie – environnement – citoyenneté :

Plan communal de sauvergarde - Présentation de la fiche d'inscription personnes vulnérables:

Afin de finaliser le PCS, et de joindre la liste des personnes vulnérables à prévenir ou assister en cas de sinistre majeur sur la commune, des formulaires ont été distribués aux intéressés afin d'être renseignés et acceptés. La présentation du PCS au conseil sera faite au premier trimestre 2021.

Panneaux incivilités dans les zones de tri sélectif : Les agents communaux vont poser ces panneaux vers les containers de la zone industrielle du Marais, de la mairie, du cimetière, de la route d'Evron et de la place Mendès France.

Totem : Validation de la signalétique Totems pour les édifices de la Commune.

Gestion des déchets verts : Prise de contact avec la déchetterie Pivard pour le dépôt des déchets verts et possibilités d'achats de compost chez eux. Attente retour de leur part.

SR3A :

Sébastien Brulhart, référent communal, a été contacté récemment par le SR3A concernant la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur de la biodiversité. Différentes idées ont été abordées avec notamment la possibilité de créer des haies naturelles le long du Lange et/ou la réalisation d'une mare pour améliorer la biodiversité. Sébastien soumet l'idée de se servir de la zone humide déjà existante le long de la rivière à proximité de la gare de péage de l'autoroute. En cas de réalisation de ce projet, il faudrait voir les possibilités pour intégrer un projet scolaire sur ce point.

Le SR3A a également proposé une formation à Sébastien sur le biotope.

Lutte contre l'ambrosie :

Demande de la préfecture d'avoir au moins deux référents sur la commune pour la lutte contre l'ambrosie (plante très allergène). Une personne des services techniques (François Munoz déjà en place sous l'ancienne mandature) ainsi qu'un ou deux élus. Jean Neto et Sébastien Brulhart sont volontaires.

Poteau incendie :

Une réunion a eu lieu avec le lieutenant Monastiri (SDIS de l'Ain) qui nous a informés plus précisément de nos obligations concernant le système de défense incendie. Un listing de nos poteaux est également recensé au Sdis. Suite à cette réunion, il nous a communiqué ce listing ainsi que les plans d'implantation afin que nous harmonisons notre numérotation à la leur et que nous leur communiquions les poteaux manquants. La réalisation des pesées devant être faite tous les 3 ans, celle-ci devrait être réalisée premier trimestre 2021.

Extrait des délibérations adoptées à l'unanimité

. Approbation du rapport de la CLECT

Conformément à l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts, la mission de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est de procéder à l'évaluation des charges transférées à l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique consécutivement aux transferts de compétences. A ce titre, la CLECT doit élaborer un rapport qui présente l'évaluation des charges transférées.

Ce rapport constitue la référence pour déterminer le montant de l'attribution de compensation (AC) qui sera versée par l'EPCI aux communes. Le versement des attributions de compensation constitue une dépense obligatoire pour la communauté d'agglomération.

Une fois adopté par la CLECT en son sein, le rapport est soumis aux conseils municipaux qui délibèrent sur le document proposé dans son intégralité sans possibilité d'ajout, de retrait, d'adoption partielle.

Il doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux conformément à l'article L. 5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La CLECT réunie le 24 novembre 2020 a approuvé à l'unanimité des membres présents le rapport joint à la présente délibération.

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales, Vu le Code général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C,

- Vu les délibérations du Conseil d'agglomération de Haut-Bugey Agglomération en date du 28 janvier 2014 et du 19 novembre 2020 portant respectivement création et composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),

- Vu le rapport adopté à l'unanimité de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 24 novembre 2020,

- Vu l'exposé qui précède, sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

. **D'émettre un avis favorable sur** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées joint à la présente délibération.

. **DE NOTIFIER** cette décision à Monsieur le Président de Haut-Bugey Agglomération.

. Renouveaulement de l'organisation du temps scolaire

Madame le Maire informe le conseil municipal que la direction des services départementaux de l'Education Nationale de l'Ain nous informe de la nécessité de délibérer sur le renouvellement de l'organisation du temps scolaire en vue de la rentrée 2021.

En effet, l'organisation à 4 jours, pour laquelle la commune et le conseil d'école ont opté il y a plusieurs années, constitue un régime dérogatoire à l'organisation sur 4.5 jours.

Ainsi, pour renouveler l'organisation à 4 jours, des délibérations concordantes du conseil d'école et du conseil municipal sont nécessaires.

Madame le Maire précise qu'un conseil d'école extraordinaire du 15 décembre 2020 a validé, à l'unanimité, le maintien de l'organisation actuelle qui est la suivante :

Organisation dérogatoire à 4 jours : Lundi / Mardi/ Jeudi / Vendredi : 8h30-11h30 13h30-16h30

Compte tenu de la décision du conseil d'école et dans la mesure où le fonctionnement actuel des services scolaires et périscolaires est satisfaisant, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de maintenir l'organisation dérogatoire à 4 jours telle que décrite ci-dessus.

Cette décision sera notifiée à madame l'inspectrice d'académie.

Approbation du projet d'aménagement du cimetière et demande de subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la commission finances étudie depuis plusieurs semaines des projets d'aménagement d'un espace cinéraire et d'un ossuaire au cimetière communal.

Après examen des différents dossiers, la commission a validé une proposition comprenant un columbarium de douze cases, un ossuaire, des bancs et les travaux d'aménagement afférents, pour un montant de 24 000 € HT.

Le projet paysager est également présenté au conseil municipal. Ce projet s'intègre à l'espace actuel comprenant entre autres un columbarium de douze cases, ne disposant plus que de deux emplacements disponibles. Les autres volets du projet doivent parachever les aménagements existants.

Au vu de ces éléments, et sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de valider ce projet et d'autoriser Madame le Maire à demander une subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes.

Informations communales et communautaires

. Communales

. Vœux 2021 – carte de vœux – lettre d'info à la population : En raison des restrictions liées à l'épidémie de COVID 19, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra pas être organisée. Alors, la lettre d'informations à la population de cette fin d'année sera assortie d'une carte de vœux dont la maquette est présentée au conseil.

. Feuille de route et calendrier 2021 : Madame le maire expose les projets qu'elle souhaite voir aboutir ou tout au moins avancer tout au long de l'année 2021 :

. la toiture de l'école : avec, le plus vite possible, une reprise de l'étanchéité par des travaux provisoires pour permettre de réaliser un projet de réfection définitive et durable.

. l'aménagement du cimetière

. l'aménagement des bureaux de la mairie,

. la remise en état de la signalétique horizontale et verticale,

. divers travaux d'entretien des bâtiments, voirie, mobilier urbain et autres matériels.

. renouvellement d'une partie des illuminations.

. la mise en route de l'étude relative à la réfection de la rue Jobin avec perspective de réalisation en 2022, en coordination avec HBA.

. étudier la question de l'installation de caméras de vidéoprotection.

. Cabines de téléconsultation : l'une de ces cabines a été installée à Montréal la Cluse à l'initiative du Département de l'Ain. Plusieurs communes alentours ont participé à son financement mais les habitants des autres communes peuvent également bénéficier des consultations.

. La Région organise une campagne de dépistages massifs du COVID 19 entre le 18 et le 20 décembre à Nantua.

. Communautaires

. Désignation d'un élu référent dans le cadre du projet de lutte contre la prolifération des chats errants : Magalie Gaillot est désignée par le conseil municipal.

. Duobus : à partir de début janvier, l'offre s'élargit avec 10 communes désormais desservies. Les horaires des lignes sont modifiés pour dissocier les flux des scolaires et des autres usagers. Une offre de location de vélos électriques va être mise en œuvre.

Questions diverses

. Prochaines commissions :

- Finances – Affaires juridiques – Informatique : mercredi 27 janvier à 18h30.

- Travaux – Forêt : jeudi 21 janvier à 18h30

- Affaires scolaires - vie associative – culturelle – sociale / communication : mardi 26 janvier à 18h15.

- Cadre de vie – Environnement – Citoyenneté : mercredi 20 janvier à 18h30.

. Prochaine réunion de conseil municipal.

- **mardi 23 février à 19h00 + calendrier remis ce jour à tous les conseillers.**

Suivent les signatures du registre et la séance est levée à 21h30.

**Le secrétaire de séance
Sandrine MASTRONARDI**

